

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin

Nombre de Membres

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 8

VOTANTS : 11

Le vingt mai deux mille vingt-six, le Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Mairie de Pélussin

- PRESENTS (8) :** Mme Agnès BOISSOUT, Mme Laurence CONSTANTIN, Mme Aurélie MOUTON-LADAVIÈRE, M. Stéphane TARIN (élus), Mme Josiane BONZI (Club de Loisirs du 3^{ème} âge), Mme Elyane LABROSSE (Pilat Prévention Santé), M. Jean-Noël VANEL (ADMR), Mme Marie-Noëlle CARADOT (L'Âge d'Or)
- EXCUSÉS (3) :** M. André BOUCHER (élu) a donné pouvoir à Laurence CONSTANTIN, Mme Maud GARON (élue) a donné pouvoir à Agnès BOISSOUT, Mme Claudine VENARD (Secours catholique) a donné son pouvoir à Elyane LABROSSE
- ABSENTS (2) :** Mme Muriel REBER (élue), M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE (Les Restos du Cœur)

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Agnès BOISSOUT

Convocation : 12 mai 2026

OBJET : 2026-006

**ELECTION
VICE-PRESIDENCE
CCAS
-
APPROBATION**

En application de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration du C.C.A.S. élit un vice-président qui a notamment pour fonction de présider ledit conseil d'administration en l'absence du maire.

Madame Laurence CONSTANTIN demande aux candidats de se présenter.

Madame Agnès BOISSOUT propose sa candidature.

Il a ensuite été procédé au vote.

Madame Agnès BOISSOUT, ayant obtenu 11 Voix, est élue vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin.

Après délibération et à l'unanimité,

les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- **Elisent** à la majorité absolue Madame Agnès BOISSOUT en qualité de vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale
- **Autorisent** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
POUR COPIE CONFORME.

Fait à Pélussin le 28 mai 2026
André BOUCHER, Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264203621-20260520-2026-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026